



L'Assemblée Générale Mixte de Gévelot SA réunie le 15 juin 2012, a décidé, par l'adoption de sa 11<sup>ème</sup> Résolution, de réduire son Capital de 87 500 euros par voie d'annulation de 2 500 acquises lors d'un précédent programme de rachat d'Actions.

Le Capital Social est ainsi ramené à 31 838 310 euros et est désormais divisé en 909 666 Actions d'un nominatif de 35 euros chacune.

Le nombre total de droits de vote attachés à ces Actions est de 1 542 420.

*Communiqué du 18 juin 2012*

*(informations complémentaires disponibles sur notre site Internet [www.gevelot-sa.fr](http://www.gevelot-sa.fr))*